

Plutôt mourir de franche volonté
Que du pays perdre la liberté.
(Devise de la ville de Huy)

ce qui se passe chez nous.

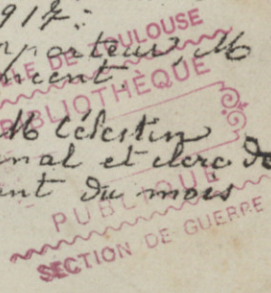
Cérémonie à la Collégiale de Huy. Mgr Kuttun, Evêque de Liège est allé célébrer à la collégiale de Notre-Dame le 14 novembre, une messe solennelle pour les soldats prisonniers et exilés belges. Plus de cent chanteurs des chorales de la ville et des communes de Lihange, Marchin, de la Sarte etc ont exécuté la messe en musique de F. Moavet. Celui-ci a dirigé lui-même les chanteurs.

A l'Hôpital de Huy - Une opération assez rare a été effectuée à l'hôpital civil de Huy. Les blessures, qu'un patient avait reçues il y a un an, ne se cicatrisant pas, M^r le Docteur Lecroq a décidé de recourir au greffage de la peau humaine sur la partie de la figure endolorie. Mais il fallait trouver quelqu'un qui voulait bien se prêter à l'opération douloureuse de l'enlèvement d'une partie de sa peau. Le beau-frère du blessé se présenta. Les deux opérations, celle de l'enlèvement et celle du greffage, ont réussi admirablement. Les deux beaux-frères sont les rois de guérison.

Barreau de Huy - Les membres du barreau de Huy se sont réunis le jour de rentrée pour procéder à l'élection de leur bâtonnier ainsi que des membres du conseil de l'Ordre. M^r Fernand Lebeau a été élu bâtonnier en remplacement de M^r Eugène Bâtornier sortant et non rééligible. Sont nommés membres du conseil: M^r J. Groul, Paul de Ville, Ernest Lournaye, Auguste Smets, secrétaire. Le personnel du greffe et du parquet se compose de M^r M. Alfred Charlet, plaçant fonctions de greffier en chef en remplacement de M^r Oscar Delgou, greffier titulaire en congé, Marc Olet, greffier adjoint attaché au cabinet d'instruction, R. Collette, greffier adjoint, siégeant à la chambre correctionnelle, Stmand' Ephraïm, greffier adjoint surnuméraire, M^r Léon Jadot est secrétaire du parquet, M^r Léon Jamart, sous-secrétaire, M^r Rouche, commis au greffe, et M^r Joseph Collette bibliothécaire.

Employés au greffe civil: M^r M. Chomson et Fésan; au cabinet d'instruction: M^r M. Henry et Debatty. M. Preudhomme, remplissant les fonctions de greffier auprès de M^r Terré, juge des enfants. Les huissiers viennent de constituer aussi leur chambre de discipline pour l'année judiciaire 1916-1917: syndic, M. Halleux, trésorier, M. Mossous, rapporteur, M. Collart, membre, M. Debatty, secrétaire, M. Vincent.

Braives - Décès - On annonce la mort de M^r Celestin Fraiture, secrétaire communal et clerc de notaire, à Braives, décédé subitement dans le courant du mois d'octobre.



Nouvelles Du 22 octobre 1916

- Le marché Du mercredi 11 octobre. - Le nombre des bêtes exposées en vente est toujours très élevé et les prix atteignent des hauteurs insoupçonnées. Les grands liégeois et venrétois qui font le plus d'achats. Beaucoup de moutons. Les cochons sont vendus 6 frs 50 le kilo sur pied. Les légumes sont à des prix normaux. Les pigeons sont très rares et très demandés: 80 à 90 centimes le kilo. La botte de carottes se paie 35 à 40 centimes. Remarqué sur le marché de la Place Verte une sorte de navet dit navet de suède ou rutabaga. Beaucoup de personnes l'emploient pour remplacer la pomme de terre au supplice à la ration insuffisante. La tige et les feuilles sont une excellente nourriture pour les lapins. Ceux-ci sont peu nombreux sur la place. La baisse sur les prix s'accroît. Très peu de poules que l'on paie 4/50 à 5 frs le kilo.

- La vendange - Depuis des lustres, peut-on dire, les vignobles hutois produisaient peu ou prou, c'est une culture appelée à disparaître. Si les récoltes de 1914 et de 1915 furent médiocres, celle de 1916 a été complètement nulle. L'ombre de vigneron n'ont pas même employé leur personnel à faire la vendange tant les grappes, petites et sans goût, étaient peu nombreuses.

- La fabrication du sucre - Octobre nous ramène la fabrication du sucre. Les travaux ont commencé cette semaine aux sucreries de Wang, les plus importantes du monde. Dans le vaste établissement règne actuellement la plus intense activité de nombreux chômeurs ont pu s'y procurer du travail pour quelques semaines.

- L'octave du Rosaire - C'est le P. Poncet S.J. qui prêchera chaque jour à partir du 22 octobre, (les sermons de l'octave du Rosaire en l'Église Collégiale).

- Le conseil communal de Huy vient de se réunir en séance publique. C'est la première fois depuis le début des hostilités. Personne, à part naturellement les fascistes, n'avait été prévenu. Aussi la place réservée aux socialistes était complètement vide. L'ordre du jour était peu important. Le conseil a adopté un règlement communal proposé par la ligue des consommateurs, obligeant les commerçants de la ville à afficher, bien en vue à leurs vitrines, les prix des marchandises exposées en vente. Il a donné la liste des personnes proposées par la même ligue pour être adjointes à la police locale et qui surveilleront les agissements des alcooliques. Le projet d'alignement de la rue l'Appelée est voté et les comptes de la fabrique de l'Église St Remi approuvés. Le mandat de M. M. les Docteurs Siquet et Pison inspecteurs des écoles est renouvelé.

- Les sinistrés de la rue des jardins - Cette semaine a eu lieu une distribution de secours aux habitants sinistrés de la rue des jardins. Le comité de secours est composé de M. M. Gustave Gérard, rentier à Huy, Armand Foncous et Armand Lebray, avocats à Huy. Une somme d'environ mille francs a été distribuée aux 25 personnes qui perdirent leurs biens lors de la nuit tragique du 23 Août 1914.

- La société anonyme d'électricité du Pays de Liège vient d'être mise sous séquestre. C'est elle qui fournit le courant de l'éclairage public à Huy.

- Depuis cette semaine, les laitiers ont porté le prix du litre de lait "pur" à 0 fr 50.